



Les grands migrateurs s'exposent.

L'association LOGRAMI a réalisé, dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature, une **exposition itinérante** intitulée "**Grands migrateurs de Loire**" sur les poissons migrateurs du bassin de la Loire. Les thèmes abordés sont les espèces, la gestion et la libre circulation avec un zoom sur les sous-bassins Vienne-Creuse et Loire-Allier. Elle a pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre aux poissons migrateurs, aux problématiques qui leur sont liées ainsi qu'à l'état des populations sur le bassin versant de la Loire. L'exposition composée de **12 bâches**, montées sur totem, est mise à disposition des structures impliquées dans la sauvegarde, la gestion, la présentation du patrimoine que constituent les poissons migrateurs et le bassin de la Loire. Un calendrier des lieux d'exposition et de ses disponibilités est mis en ligne : <http://www.logrami.fr/node/374>.

Contact : Angéline SENEAL - LOGRAMI Vienne - 05.49.41.94.23 - logrami.vienne@logrami.fr



Sur une surface de 410 hectares, le site **Natura 2000 « Vallée de la Gartempe »** s'étend sur les communes de Lathus et Saulgé, de part et d'autre du cours d'eau. Dans le document d'objectifs élaboré par la LPO, les actions de gestion prévoient notamment **l'aménagement de seuils** pour favoriser la circulation des poissons migrateurs (lamproie, saumon), **l'entretien**, la **réhabilitation** ou **l'implantation de ripisylve**. La mise en œuvre de ces mesures peut être **prise en charge financièrement** dans le cadre du Contrat Natura 2000.

Pour tout renseignement, contactez Céline GRACIEUX - LPO Vienne - 05.49.88.55.22

AGENDA DES RIVIÈRES



Le **22 mars**, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a lancé la **4^{ème} édition des Trophées de l'eau**. Ces récompenses sont destinées aux réalisations et aux projets exemplaires dans le domaine de l'eau, notamment des actions sur les milieux aquatiques. Les projets doivent avoir été réalisés et achevés entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2009. En septembre 2010, les lauréats se verront remettre un trophée accompagné d'un film sur le projet mené. Des subventions peuvent également être apportées aux initiatives en cours.

Les candidatures doivent être envoyées **avant le 18 juin 2010**. Les dossiers de candidature sont disponibles depuis le 22 mars 2010 auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (www.eau-adour-garonne.fr)

INFOS RÉSEAU

Dans le cadre de son futur contrat territorial, le **syndicat de la Manse (37)** a besoin d'indicateurs de suivi réguliers. Le syndicat souhaite donc acquérir des **thermomètres enregistreurs automatiques**, de façon à mesurer la température de l'eau en continu au niveau d'une station. Le coût d'un thermomètre est d'environ 80 € TTC. De manière à négocier le prix unitaire (il est possible de descendre à moins de 70 € TTC), si d'autres syndicats sont susceptibles d'acheter ce type de matériel, une **commande groupée** pourrait être envisagée **avant fin avril-début mai 2010**.

Pour tout renseignement, contactez : Jonathan LEPROULT - Syndicat de la Manse et de ses affluents – 02.47.40.94.30. 06.17.35.76.76 - indrois@orange.fr



Pour la zone de la Sèvre Niortaise et du Marais Poitevin, **l'état des lieux** dressé par les services de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN) et de la DDT des Deux-Sèvres fait ressortir plusieurs catégories de dommages suite à la **tempête du 28 février 2010**. Un **plan d'intervention** exceptionnel qui couvre plusieurs domaines d'interventions est mis en œuvre. Il comprend la remise en service immédiate des ouvrages hydrauliques de gestion, le désencombrement des voies fluviales et canaux du marais, le confortement des digues situées de part et d'autre de la Sèvre maritime, entre l'écluse du Brault et Marans, et la restauration de certaines parties de berges ayant été submergées par le raz de marée (canal évacuateur, canal maritime). Au total, l'IIBSN devrait engager une **dépense exceptionnelle de près de 250 000 €** pour répondre aux désordres occasionnés par le vent (encombrement des réseaux fluviaux) et par le raz de marée (ouvrages hydrauliques, berges et digues).

Pour tout renseignement : contact@sevre-niortaise.fr



Mercredi **10 mars 2010**, le SIAG a procédé à **l'arasement de 10 ouvrages sur la Loire**, au niveau de Pleumartin. Ces travaux seront suivis de 1000 ml de restauration morphologique (recharge granulométrique, plantation, pose de clôtures, etc.). Un suivi de la morphologie a été réalisé avant travaux et sera poursuivi après travaux par le SIAG en collaboration avec l'ONEMA afin d'évaluer l'impact de la suppression des ouvrages sur la morphologie de la Loire.

Pour toute information sur ce sujet, contactez Mickaël MARTIN - SIAG - 06.87.64.67.01 - siag-gartempe-buissiere@cg86.fr.